

Commune de Champ le Duc

Compte rendu du Conseil municipal du 22 septembre 2014

1. Approbation du compte-rendu du conseil municipal du 26 août 2014

2. Projet Classe de mer de la classe des CM1-CM2 de l'école.

Le Conseil municipal répond favorablement à la demande de subvention de la classe des CM1-CM2 pour les élèves habitant Champ le Duc. La somme demandée sera votée au budget 2015.

3. Travaux sur le réseau d'eaux pluviales.

Depuis quelques années la rue du 5 septembre 1944 présente un problème d'écoulement des eaux pluviales qui prend des proportions importantes lors de fortes pluies. Des travaux doivent être réalisés. La rue étant une route départementale une étude doit être réalisée par un bureau d'étude. Le bureau d'étude de M. George a été choisi à l'unanimité pour un montant de 2640 € TTC (étude, montage du dossier, suivi et livraison des travaux).

4. Demande de subvention du comité de coordination des associations d'anciens combattants de la Vologne.

Une subvention de 50€ a été votée par le conseil municipal.

5. GRDF – Projet GAZPAR.

De nouveaux compteurs permettant le relevé de la consommation par onde radio seront installés par GRDF pour ses usagers.

La demande de GRDF que le bâtiment de la mairie héberge une antenne et les moyens techniques nécessaires aux relevés des consommations a été refusée à l'unanimité par le conseil municipal.

6. Convention NAP (Nouvelles activités périscolaires).

La convention mettant à disposition par la communauté de communes de Bruyères, Vallons des Vosges le service jeunesse du pôle affaires sociales au RPI de Beauménil, Champ le Duc et Fiménil a été votée à l'unanimité.

Cette convention a pour durée l'année scolaire 2014 – 2015. Elle indique entre autres les tarifs horaires du coordinateur et de l'animateur BAFA facturés au RPI.

7. Questions diverses.

- SCOT et PAYS : une information a été donnée aux conseillers municipaux concernant le choix qui sera fait mardi 23 septembre par le conseil communautaire, à savoir rejoindre le SCOT du pays d'Epinal ou celui de St Dié. Une discussion des avantages et inconvénients des deux possibilités s'est ensuite engagée.
- Recensement : à partir du 15 janvier 2015 la population de Champ le Duc sera recensée. Un agent recenseur sera recruté.

- La commune de Beauménil accepte de participer financièrement à la mise en place des temps d'activités périscolaires.
- Une enquête statistique sur le patrimoine des ménages sera réalisée par Mme Dutoit, agent de l'INSEE, fin 2014/début 2015 auprès de quelques ménages de Champ le Duc.
- Un contrôle sanitaire de l'eau a été réalisé. Les résultats complets sont disponibles en mairie.